

Camping * Le Bernier**

56, rue de la Cormorane
44770 La Plaine sur Mer
Tél. 02 40 21 04 31
Port. 06 63 82 39 91

Conditions générales de réservation d'un emplacement

La location d'un emplacement comprend 2 personnes, avec une installation (tente, caravane, camping car), un véhicule, l'accès aux sanitaires avec eau chaude sur tous les postes, usage des installations (toboggan, balançoire, terrains de boules, ping-pong, piscine, animations gratuites, ...)

Toute modification pouvant entraîner une variation de la redevance doit être signalée le jour même.
Toute réservation sera accompagnée d'un acompte de 30% du montant du séjour.
Tout visiteur pénétrant dans le camping sera tenu de s'inscrire à l'accueil et paiera une redevance dès lors qu'il utilisera les installations.

Les réservations s'entendent à dates fixes ; tous changement entraînera la facturation du séjour. Les emplacements sont conservés durant 24 heures suivant la date d'arrivée prévue, passé ce délai l'emplacement cesse d'être retenu et les sommes versées restent acquises au camping Le Bernier.

Annulation : Quelques soit les raisons et la date de l'annulation, l'acompte restera acquis au Bernier. Annulation à moins de trente jours avant la date d'arrivée, le séjour vous sera facturé dans son intégralité.

Les animaux domestiques sont acceptés, il doivent être tenus en laisse, tatoués, et vaccinés contre la rage. Vous devez présenter le carnet de vaccination lors de l'inscription. Ils ne seront en aucun cas laissés seul sur l'emplacement.

La journée de camping démarre à 14h et se termine à 12h.

Le port du slip de bain sera obligatoire dans la piscine. Short de bain interdit.

Le présent contrat ne sera accepté qu'après encaissement de votre acompte et confirmation de notre part de la réservation.

La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif.

Modalité de réservation d'un emplacement

La situation de l'emplacement est déterminée en fonction des exigences de notre planning. Vous pouvez néanmoins indiquer une préférence lors de votre réservation. La réservation deviendra définitive à réception de votre acompte de 30%. Le Solde devra être payé à l'arrivée, avant votre installation, pour la totalité de la période réservée

NOTE IMPORTANTE : La direction du camping Le Bernier ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leur biens pendant leur séjour. Un coffre est à leur disposition au bureau d'accueil.